

Procès-verbal de la 4^e assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 11 mai 2021 à 19 h 00, virtuellement via téléconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur
Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Joséphine Hénault	Administratrice
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice cooptée
M. Marcel Paré	Administrateur
M. Martial Van Neste	Secrétaire

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M. Étienne Blanchette	Trésorier
Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Administratrice cooptée
Mme Annie-Claude Taillon	Administratrice cooptée
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
-------------------	------------------------------------

Outre les personnes mentionnées, environ 5 citoyens assistaient à la rencontre.

À noter que le procès-verbal a été préparé par Mme Claude Morissette à partir de l'enregistrement de l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 21.05.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21.05.02 Adoption et suivi des PV de mars et avril
- 21.05.03 Nomination de l'exécutif et confirmation des membres cooptés
- 21.05.04 Demande d'opinion Association des grands brûlés au 2642, avenue Maufils (R.C.A1V.Q. 430)
- 21.05.05 Période de questions des citoyens
- 21.05.06 Enjeux sécurité : Mont-Thabor et Émérillon, École Jeunes-du-Monde, projet sensibilisation sécurité
- 21.05.07 Vie communautaire
 - Croque mon potager
 - Oasis St-Pie X
 - Murales
 - Frigo partage
 - Autres nouvelles
- 21.05.08 Littoral Est
 - Ajouts au plaidoyer
 - 6 demandes pour un plaidoyer citoyen
 - Dépôt à neige
 - Demande d'information sur les terrains
- 21.05.09 BAPE sur les déchets ultimes
- 21.05.10 Tour des comités
 - Table de concertation vélo
 - Comité vigilance PGMR-Incinérateur
 - Sondage sécurité routière
 - Comité Vigilance sur les Activités Portuaires
 - Table citoyenne Littoral Est
- 21.05.11 Trésorerie
- 21.05.12 Accès à la documentation du CQ

- 21.05.13 Varia
- 21.05.14 Levée de l'assemblée virtuelle

21.05.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Hénault souhaite la bienvenue à tous. Elle indique que Mme Hamelin sera absente ce soir en raison d'un conflit d'horaire avec la rencontre publique sur le nouveau tracé du tramway dans Limoilou.

SUR PROPOSITION DE M. Samuel Clavet-Labreque, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suite à l'ajout du point sur le mot de la conseillère municipale, malgré son absence.

21.05.02 ADOPTION ET SUIVIS DU PV DE MARS ET AVRIL

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 3 mars 2021.

Suivi du PV du 3 mars

- Les points de suivis sont intégrés à l'ordre du jour de l'assemblée de ce soir.

SUR PROPOSITION DE M. Ève Duhaime, DÛMENT APPUYÉE par M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 13 avril 2021.

Suivi du PV du 13 avril

- Aucun suivi à faire.

21.05.03 NOMINATION DE L'EXÉCUTIF ET CONFIRMATION DES MEMBRES COOPTÉS

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de nommer les administrateurs suivants à l'exécutif du conseil de quartier :

Présidence – Mme Marie-Hélène Deshaies

Secrétariat – M. Martial Van Neste

Trésorerie – M. Étienne Blanchette

Adoptée à l'unanimité

Considérant l'absence de plusieurs administrateurs à l'assemblée de ce soir, les nominations pour la Vice-présidence seront effectuées lors d'une prochaine rencontre. Également, M. Van Neste indique que si un des administrateurs absents ce soir souhaiterait prendre le poste de secrétariat, il serait prêt à le céder.

M. Paré tient à remercier Mme Hénault pour son implication à la présidence du conseil dans les derniers mois.

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaime, DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU de nommer les administrateurs cooptés suivants :

Marie-Joëlle Hotte

Lianne-Clarisse Mouchon

Annie-Claude Taillon

Adoptée à l'unanimité

21.05.04 DEMANDE D'OPINION ASSOCIATION DES GRANDS BRÛLÉS AU 2642, AVENUE MAUFILS (R.C.A1V.Q. 430)

Présentation par M. Sergio Avellan, représentant du service d'urbanisme de la Ville de Québec, sur une proposition de modification de la réglementation d'urbanisme. La demande a été déposée par l'Association des grands brûlés, qui souhaite s'installer au 2642-2646, avenue Maufils.

La réglementation actuelle ne permet pas d'avoir un établissement de santé avec hébergement à cet emplacement. La modification proposée autorisera donc un établissement de santé avec hébergement pour cette propriété uniquement, pour un maximum de 300 m². L'autorisation ne sera valide que pour une durée de 50 ans. Suite à cette période, l'organisme devrait soit quitter ou déposer une deuxième demande. Cette autorisation est non transférable à un tiers, ainsi lorsque l'Association quittera cet emplacement, l'autorisation deviendra nulle.

Mme Rosanne Reaume, directrice générale de l'Association des grands brûlés, indique que la mission première de l'organisme est d'aider et accompagner les grands brûlés. Dans un premier temps, l'organisme offre un service de support et d'hébergement aux familles accompagnants les grands brûlés. Dans un deuxième temps, l'organisme offre un service de support aux grands brûlés lorsqu'ils quittent l'hôpital, entre autre via l'organisation d'activités de groupe. L'organisme emploie environ 5 personnes. Mme Reaume mentionne que l'emplacement convoité est idéal de par sa proximité avec l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Questions des membres du CQM :

Est-ce que des citoyens ont émis des commentaires lors des consultations publiques?

Les résidents du voisinage ont reçu un avis sur le processus de consultation publiques, correspondant à environ 200 portes. Seul un citoyen a posé des questions avec demande de clarification, en lien avec le nombre d'employé et la transférabilité de l'autorisation.

Les membres du conseil de quartier sont ensuite invités à émettre leur opinion sur les modifications proposées par la Ville au règlement d'urbanisme. Les membres du CQM sont **en faveur** des modifications proposées **à l'unanimité**.

21.05.05 PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

Mme Eloïse Paquette et M. Jean-Philippe Jobin souhaitent s'adresser au conseil en lien avec un sondage réalisé dans le secteur des avenues du Mont-Thabor et de l'Émerillon, entre la 18^e rue et la 22^e rue. Le secteur est particulièrement touché par les chantiers de construction, et le sondage a été préparé dans le but d'évaluer si les préoccupations en lien avec la sécurité routière et la qualité de vie en générale étaient partagés par l'ensemble des résidents du secteur. Le sondage s'est déroulé en ligne sur une période d'un mois, en novembre 2020. Sur un total de 83 adresses civiques visées par le sondage, 50 l'ont complété.

Les résultats du sondage montrent que les préoccupations sont partagées par la majorité des individus sondés. Les citoyens souhaitent trouver des solutions efficaces et durables, et envisagent peut-être d'établir un comité citoyen sur la qualité de vie.

M. Van Neste indique que le sondage a bien été envoyé à Mme Hamelin. La question de circulation de transit est un enjeu dans le quartier Maizerets, pas seulement dans le secteur visé par le sondage. L'établissement d'un comité de citoyen est possible, avec participation du CQM. M. Van Neste propose de déposer une demande auprès de la Ville pour entamer les discussions.

M. Paré questionne à savoir s'il pourrait être envisager de déplacer la piste cyclable officiellement sur Mont-Thabor. Mme Paquette indique que les cyclistes sont les bienvenus et que ça pourrait être une très bonne idée.

Une résidente demande si des mesures d'atténuations pourraient être implantées rapidement pour améliorer la sécurité et ralentir la circulation dans le secteur de Mont-Thabor et de l'Émerillon. Une proposition à cet effet est présentée au point 21.05.06.

21.05.06 ENJEUX SÉCURITÉ : MONT-THABOR ET ÉMÉRILLON, ÉCOLE JEUNES-DU-MONDE, PROJET SENSIBILISATION SÉCURITÉ

Dans le secteur des deux écoles du quartier (Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio), des cheminements scolaires seront aménagés pour mieux indiquer les trajets des écoliers et améliorer la signalisation.

Pour le projet sensibilisation sécurité, le projet est développé avec Transport Viable, et une rencontre préparatoire est prévue dans la semaine. Le questionnaire est en élaboration et sera présenté aux administrateurs du CQM pour vérification et commentaires.

Proposition pour l'apaisement de la circulation pour les avenues Mont Thabor et De l'Émerillon

Attendu le sondage réalisé par des citoyens des avenues Mont Thabor et De l'Émerillon;

Attendu la Vision de la ville sur la sécurité routière qui reconnaît la nécessité de faire des améliorations aux aménagements routiers pour favoriser la sécurité;

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de considérer l'implantation rapide de bollards ou bacs à fleurs au milieu des avenues Mont Thabor et De l'Émérillon pour la réduction de vitesse avec indication de la présence d'enfants.

21.05.07 VIE COMMUNAUTAIRE

Croque mon potager

Mme Duhaime indique qu'une séance d'information a eu lieu le 2 mai dernier. Une commandite du centre Mgr-Marcoux a été obtenue, permettant le démarrage du projet. Les bacs seront entre autres conçus à partir de palettes usagées dans une optique de récupération. Des demandes de financement sont également en route.

Frigo Partage

Quelques rencontres ont déjà eu lieu pour l'élaboration du guide d'accompagnement. Une autre rencontre est prévue le 12 mai.

M. Leclerc mentionne que Mme Hamelin a utilisé un budget discrétionnaire de 500 \$ pour l'acquisition d'un réfrigérateur par le Centre Mgr-Marcoux, et la construction de l'abri sera effectué par la Ville de Québec. L'abri sera aménagé à l'automne, mais le frigo pourra être fonctionnel plus tôt.

Rendez-vous Limoilou

Les rencontres se poursuivent pour une phase III, suite à un sondage auprès des groupes communautaires sur les effets de la pandémie. Des demandes de financement sont en cours pour le développement de la collectivité. Une demande d'emploi est en élaboration advenant l'obtention du financement.

Oasis St-Pie X

L'évasion St-Pie X a effectué un sondage sur les besoins des résidents et les améliorations souhaitées. Les améliorations proposées incluent la propreté, l'aménagement de jardins et bacs à fleurs, ainsi que l'ajout d'équipement (tables à pique-nique) et infrastructures pour les enfants (modules de jeux). Les jeunes sondés souhaitent plutôt l'aménagement et l'amélioration des installations dans les parcs. Plusieurs des jeunes et adultes sondés souhaitent s'impliquer dans le projet.

Il est convenu que les résidents de St-Pie X pourront choisir les améliorations et aménagements qui seront installés, bien que le CQM devra probablement entériner les modifications proposées. M. Leclerc va s'informer sur les mécanismes à suivre.

Murales

Une première rencontre du comité de suivi a eu lieu entre les différents partenaires. Les médiations culturelles commencent à l'automne, avec une rencontre prévue en septembre.

21.05.08 LITTORAL EST

Ajouts au plaidoyer

Le Plaidoyer pour un littoral Citoyen a été adopté à l'automne 2020 avec 5 thèmes principaux. Depuis, la table citoyenne s'est mise en place, et une section en lien avec l'accès au fleuve serait ajoutée au document original. Quelques ajouts sont également effectués sur la section sur la mixité des usages. Les annexes sont mises à jour pour y intégrer les projets étudiants réalisés lors des discussions sur l'accès au fleuve.

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Maizerets apporte son appui à la nouvelle version du Plaidoyer pour un littoral Citoyen, version 2, datée d'avril 2021.

Adoptée à l'unanimité

6 demandes pour un plaidoyer citoyen

En continuité de la Politique d'écoquartier Maizerets (2014), de la Déclaration citoyenne de Maizerets sur la santé (2015) et du Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique (2020);

Selon trois visées fondamentales pour notre quartier soit une réelle participation citoyenne à la gouvernance, une amélioration du milieu de vie et de la qualité de l'environnement et enfin, une réduction des inégalités sociales, économiques et de santé;

À partir d'un travail de concertation et de discussion à réaliser avec les citoyen.nes du quartier et les organismes du secteur;

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DÛMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Maizerets travaille à la documentation et à la formulation de six demandes à l'égard du développement du Littoral Est autour des enjeux suivants et qu'il œuvre à leur déploiement :

1. La mise en place d'un mécanisme concret et réel (doté de ressources et de pouvoirs) de gouvernance partagée avec les citoyen.nes pour le développement du Littoral Est (s'inspirer de démarches innovantes à ce sujet comme celles du comité de pilotage et du Bureau de Projet partagé dans le cadre des sites Lachine Est et Louvain Est à Montréal)¹;

¹ <https://www.solidariteahuntsic.org/projets/site-louvain> ; <https://www.concertactionlachine.com/bureau-projet-partage>

2. La mise en place d'un large corridor de biodiversité et de mobilité active sur les terrains du côté sud de La Canardière appartenant à la Ville (ou ceux en voie d'acquisition), du boulevard Henri-Bourassa jusqu'au viaduc des Capucins (sites 3, 15, 10, 7 et 6 sur la carte page suivante);
3. La conversion du site du garage municipal au coin Henri-Bourassa et Canardière (terrains et bâtiments des sites 2 et 3) en OBNL géré par des citoyen.nes permettant la mise en place de projets autogérés (ateliers partagés et services de proximité) selon l'inspiration du Bâtiment 7 à Montréal²);
4. La conversion de l'ancien dépôt à neige en espace de régénération et d'accès universel au fleuve (sites 4 et 5 et jusqu'au fleuve) (selon l'inspiration du Champs des possibles³ et des travaux étudiants réalisés par des étudiant-es dans le cadre de la Table citoyenne Littoral Est);
5. Le renforcement du réseau d'autonomie alimentaire par la conversion notamment et pas exclusivement du site 7, et des terres des sœurs de la charité en zones d'agriculture urbaine de proximité et l'installation de serre sur le toit du garage municipal;
6. Le développement d'un plan d'action visant la création de logements sociaux et abordables dans Maizerets comportant des objectifs précis et un échéancier défini afin de contrer les phénomènes de gentrification et d'éco-gentrification.

Afin d'atteindre ces objectifs, un moratoire immédiat sur la vente des 15 terrains doit être appliqué par la Ville de Québec.

Adoptée à l'unanimité

² <https://www.batiment7.org/fr/accueil-2/>

³ <https://champdespossibles.org/>



Dépôt à neige

Une question a été posée à Mme Hamelin préalablement à l'assemblée de ce soir en lien avec les consultations qui ont eu lieu le 7 avril et portant sur l'ancien dépôt à neige d'Estimauville. Mme Hamelin a répondu par courriel, mais compte tenu de son absence, la discussion sera reportée à une prochaine assemblée.

Demande d'information sur les terrains

La question suivante a été posée à Mme Hamelin préalablement à l'assemblée de ce soir :

Compte tenu de l'ampleur du projet de Zone d'innovation Littoral Est (ZILE) et que les informations nous parviennent par bribes via les médias, j'aimerais que vous nous fournissiez des informations concernant les 15 terrains visés par la Zone d'innovation Littoral Est : 1) qui est propriétaire actuellement; 2) quel est l'état de chacun de ces terrains (contamination); 3) quels sont les projets actuellement prévus sur chacun de ces terrains. À titre d'information pour tout le monde, je joins une carte des terrains concernés.

Mme Hamelin a envoyé un document détaillant les propriétaires actuels de l'ensemble des terrains ainsi que l'état d'avancement des travaux de réhabilitation. Elle complète avec la réponse suivante :

Sans subvention provinciale, la ville ne peut assumer les coûts de décontaminations et ces terrains ne seraient pas viabilisés. À titre d'exemple, si la ville a réussi à décontaminer les terrains du site de la Pointe-aux-Lièvres, c'est en raison des dizaines de millions de dollars octroyés par le gouvernement, via le ministère de l'environnement (MELCC). En aucun cas la ville n'aurait été capable d'assumer les coûts de décontamination des terrains de la ZILE sans aide gouvernementale.

Comme cette aide provient du ministère de l'économie, ce dernier exige que la subvention serve à viabiliser des terrains pour accueillir des entreprises. Les entreprises et/ou institutions de recherches visées pour être implantées sur ces terrains seront de haute technologie.

Compte tenu de l'absence de Mme Hamelin à la rencontre de ce soir, la discussion sur le sujet sera complétée lors d'une prochaine assemblée.

21.05.09 BAPE SUR LES DÉCHETS ULTIMES

M. Paré présente la version préliminaire du rapport qu'il souhaite déposer au BAPE sur l'état des lieux et la gestion des déchets ultimes. Il fait un sommaire des impacts de la présence de l'incinérateur dans le quartier Maizerets et sur l'environnement. Le document doit être déposé au BAPE au plus tard vendredi, le 14 mai à 12h.

Resolution CA-21-04

CONSIDÉRANT QUE suite à la résolution CA-21-03 de dépôt de mémoire et de demande de participer aux consultations dans le cadre du processus de BAPE demandé par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, visant à établir l'état actuel des lieux et de la gestion des déchets;

CONSIDÉRANT le dépôt par Marcel Paré du document « Mémoire déposé par le conseil de quartier Maizerets dans le cadre des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, le vendredi, 14 mai 2021 »;

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU de déposer ce mémoire auprès du Bureau d'audience publique sur l'environnement.

Adoptée à l'unanimité

21.05.10 TOUR DES COMITÉS

1. Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Aucun élément nouveau.

2. Comité tripartite AIM

Aucun élément nouveau.

3. Comité de vigilance de l'incinérateur et PMO du PMGMR

Aucune rencontre n'a eu lieu le mois dernier. M. Paré a soumis quelques questions au comité en mars dernier et n'a toujours pas de retour. Il voudrait obtenir l'aval du CQM pour redéposer ces questions au nom du conseil.

SUR PROPOSITION DE M. Samuel Clavet-Labrecque, DUMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de relancer le comité de vigilance de l'incinérateur afin qu'il réponde à ces questions dans les meilleurs délais.

4. Comité cohabitation port communauté

La prochaine rencontre aura lieu le 20 mai. Mme Hénault indique qu'elle souhaite léguer son siège au sein du comité à un autre membre du CQM. Le comité se rencontre quatre fois par année, et il n'y a aucune rencontre pendant l'été. Elle questionne à savoir si la présence du CQM au comité cohabitation Port de Québec est toujours pertinente, mentionnant que le comité est aussi représenté sur le comité vigilance des activités portuaires (CVAP), et si oui qui serait prêt à prendre sa place. Mme Deshaies mentionne qu'advenant l'approbation du projet Laurentia, le CQM sera fort probablement invité à siéger sur un nouveau comité.

Mme Deshaies propose que les membres du CQM se questionne plus en profondeur sur sa participation au comité cohabitation port communauté lors d'une prochaine rencontre. Entre temps, Mme Hotte se propose pour assister à la rencontre du 20 mai en remplacement de Mme Hénault.

5. Comité conseil « Mon environnement ma santé »

Aucun élément nouveau.

6. Table concertation vélo

La table a adopté une résolution sur la sécurité des passages cyclistes près des chantiers. M. Van Neste indique également que la table a proposé à la Ville plusieurs endroits où des aménagements temporaires pourraient être installés pour les cyclistes. Le lien entre le Vieux-Limoilou et Maizerets sur le chemin de la Canardière fait, entre autre, parti des aménagements temporaires proposés. Il rappelle également que le CQM est maintenant bien représenté auprès de la table de concertation vélo, avec trois membres du conseil participant à la table.

7. CVAP (Port)

Aucun élément nouveau.

8. Table citoyenne Littoral-Est

Quelques rencontres ont eu lieu. Une manifestation est prévue le 22 mai prochain à 13h pour contrer le projet Laurentia. Il est rappelé que l'agence canadienne d'évaluation environnemental doit remettre son rapport au ministre de l'environnement le 10 juin prochain.

21.05.11 TRÉSORERIE

Compte tenu de l'absence de M. Blanchette, ce point sera rediscuté lors de la prochaine assemblée.

21.05.12 ACCÈS À LA DOCUMENTATION DU CQ

Ce point sera discuté lors de la prochaine assemblée.

21.05.13 VARIA

Mme Hénault indique avoir reçu un retour en lien avec une résolution soumise à la Ville sur le plan sur les changements climatiques. Il est mentionné que la mise en œuvre du plan de réduction des gaz à effet de serre (GES) 2011-2020 de la Ville prenait fin le 31 décembre 2020, et que le dernier bilan sera déposé d'ici juin 2021. L'objectif était de réduire les émissions de GES de 10% par rapport à l'année de référence 1990. En date du 31 décembre 2019, la réduction était de l'ordre de 1,2%.

M. Leclerc pourra présenter les résultats du bilan de juin 2021 lorsque celui-ci sera disponible.

Mme Hénault questionne à savoir si le plan de développement durable 2030 pour lequel les premières consultations ont eu lieu cet hiver servira à remplacer le plan de réduction des GES. M. Leclerc n'a pas l'information à ce sujet.

M. Paré indique que le rapport qu'il a préparé pour le BAPE est également un document de travail sur lequel le CQM peut s'appuyer à l'avenir et l'utiliser pour des discussions futures avec la Ville ou tout autre intervenant. Il souhaite le rendre public lorsque le processus du BAPE sera complété.

21.05.14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Sur proposition de M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.

22h00

Marie-Hélène Deshaies